

# **Thèse de doctorat d'ERGONOMIE**

## **Soutenue en 1997**

---

### **Contraintes des horaires et Exigences des tâches : la double détermination des effets du travail posté. Santé et vie socio-familiale des agents des Douanes.**

#### ***Thèse de doctorat***

Soutenue par Prunier-Poulmaire, S.

---

#### **Résumé**

Cette recherche a pour objet de déterminer le poids respectif des exigences du travail et des horaires professionnels dans les altérations de l'état de santé et les perturbations de la vie socio-familiale des travailleurs postés. Elle repose sur une enquête menée auprès d'un échantillon des agents des brigades de surveillance des Douanes, répartis en 4 groupes pratiquant des horaires différents (3x8, 4x6, 2x12, horaires diurnes et réguliers).

Les exigences des tâches accomplies par ces agents ont tout d'abord été identifiées au moyen d'analyses ergonomiques in situ, par observations et entretiens. Les données obtenues ont été utilisées pour l'élaboration d'un questionnaire relatif aux exigences du travail, à la santé et la vie socio-familiale des agents, et à la construction de fiches de budgets-temps sur 4 jours consécutifs. Les réponses fournies par 302 agents à ce questionnaire ont fait l'objet d'une analyse des correspondances multiples sur les exigences des tâches. Sur la base de cette analyse, trois variables ont été sélectionnées comme étant particulièrement représentatives des contraintes professionnelles des agents : être soumis à des conditions de travail physiquement éprouvantes, rencontrer des difficultés relationnelles avec les usagers, avoir une activité de travail peu variée. Ces trois variables ont ensuite été introduites dans une série de régressions logistiques utilisant comme autres variables explicatives l'âge, le sexe et le type d'horaires pratiqués, et pour variables dépendantes une série d'indicateurs de troubles de santé et de qualité de la vie socio-familiale. Les analyses de régression logistique montrent que les horaires 3x8 et 4x6 ont des effets significatifs, et de même ampleur, sur la santé des agents (perturbation du sommeil, troubles gastro-intestinaux et cardio-vasculaires) et, dans une moindre mesure, sur leur vie socio-familiale. Les horaires 2x12, tels qu'ils sont organisés dans ce secteur professionnel, ont peu d'incidence négative. Par ailleurs, ces analyses de régression logistique montrent que les exigences des tâches accomplies interviennent aussi de façon très significative dans les altérations de l'état de santé de ces agents, avec des effets propres de même importance que ceux provoqués par la pratique des horaires 4x6 et 3x8. Les relations ainsi établies sont éclairées par les analyses ergonomiques du travail et par les données des budget-temps qui mettent en lumière les "maillons intermédiaires" liant les phénomènes constatés aux facteurs susceptibles de les déterminer.

L'hypothèse de l'existence, dans les répercussions du travail posté, d'effets combinés des horaires postés et de la nature même du travail est ainsi validée. Elle appelle à un élargissement des modèles d'analyse des effets du travail posté, de même qu'à une réflexion sur les moyens d'amélioration de

la situation des travailleurs postés qui devraient articuler l'aménagement des horaires professionnels et celui des tâches accomplies.

Mots clés : Travail posté, 3\*8, 2\*12, 4\*6, Horaires de travail, exigences du travail, Ergonomie, Santé, Sommeil, Troubles gastro-intestinaux, Troubles cardio-vasculaires, Vie familiale, Vie sociale